



DECLARATION: POUR LES DROITS HUMAINS DES ENFANTS

“Les enfants ne sont pas le problème, les enfants vivent le problème”

- Adolfo Pérez Esquivel, Lauréat
du prix Nobel de la paix et membre
du premier Comité Consultatif de
Défense des Enfants International

Genève, 3 mars 2017

L'Assemblée Générale Internationale de Défense des Enfants International s'est réunie à Genève, Suisse, du 1^{er} au 3 Mars, pour réaffirmer et accroître son engagement pour les enfants et assurer la promotion et la protection de leurs droits, tels que stipulés dans la Convention relative des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (CDE), ses protocoles optionnels et autres instruments pertinents des droits humains.

L'Assemblée Générale Internationale (AGI) a considéré les principaux défis et enjeux auxquels seront confrontés les droits fondamentaux des enfants et adolescents¹ au cours des quatre prochaines années. Bien que les problèmes soient différents selon les régions et les pays, un certain nombre de questions critiques sont apparues communes au mouvement dans son ensemble. L'AGI a souligné que sa perspective sur la défense des droits de l'homme des enfants reposait sur près de 40 ans d'expérience et bénéficie du travail de plus de 35 sections nationales à travers le monde.

Enjeux à l'échelle mondiale

- Les tendances récentes des gouvernements à diminuer leur engagement pour les droits humains des enfants, comme en témoignent notamment les initiatives actuelles allant à l'encontre des normes et obligations reconnues en matière de justice pour mineurs et d'enfants en situation de migration;
- L'absence de systèmes nationaux et internationaux efficaces de responsabilisation;
- La preuve qu'une attention insuffisante est accordée aux mesures préventives et aux facteurs qui conduisent à la violation des droits fondamentaux des enfants;
- L'aide au développement, bien qu'essentielle et souvent contraignante, ne peut se substituer à des politiques et des programmes solides en faveur des enfants;
- L'absence de données qualitatives et quantitatives sur la plupart des questions pouvant servir de base à la défense des droits de l'enfant.

¹ Défense des Enfants International considère un enfant comme un individu de moins de dix-huit ans, conformément avec l'article 1 de la Convention relative des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (CDE). Cependant, Défense des Enfants International porte une attention particulière aux adolescents, particulièrement en ligne avec le commentaire général n°20 du Comité des Droits de l'Enfant sur les droits des enfants pendant l'adolescence, qui a été adopté en 2016. Dans cette déclaration, Défense des Enfants International utilisera le terme "enfant(s)" pour représenter tous les individus âgés de moins de dix-huit ans, y compris les adolescents.



Questions thématiques

- Les preuves que l'attention dans les situations de crise est axée sur les questions humanitaires plutôt que sur l'adoption d'une approche holistique et globale basée sur les droits humains enfants en situation de crise;
- L'égalité substantielle entre les sexes reste un objectif constant et une question transversale;
- Les lois nationales sur les droits humains des enfants ne sont pas pleinement mises en œuvre. De plus, il y a une tendance qui vise à revoir les lois et dispositions nationales concernant les droits humains des enfants, telles que la réduction de l'âge minimum de responsabilité pénale.
- La portée des questions qui entravent la réalisation des droits fondamentaux des enfants est vaste. Défense des Enfants International a mis l'accent sur les dilemmes croissants qui affectent la justice pour les enfants, la violence contre les enfants, les enfants en situation de migration et les enfants en situation de conflit, en tenant compte en particulier du contexte international, régional, national et local.
- L'impératif actuel des organisations qui s'occupent des droits humains des enfants d'offrir une vision et des perspectives réalistes pour la réalisation des droits humains des enfants afin de leur donner un réel espoir pour leur avenir et les moyens d'être des acteurs et des agents de changement à part entière dans la société.

Réponses et axes d'engagement

Travaillant ensemble dans un mouvement mondial, les membres de Défense des Enfants International restent fermement liés à la vision et au mandat du mouvement dans son ensemble.

Défense des Enfants International est convaincu que des actions transformatives ne peuvent être réalisées sans la pleine et efficace participation des enfants.

De plus, DEI s'engage particulièrement à:

- Promouvoir des programmes spécifiques sur l'égalité substantielle entre les sexes et l'autonomisation des filles et des adolescentes ;
- Utiliser de manière optimale les commentaires généraux et les observations/recommandations finales du Comité des droits de l'enfant et des dispositions des trois protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant ;
- Assurer une participation effective à l'Étude mondiale sur les enfants privés de liberté (GSCDL), en particulier en vue de son rôle potentiel en tant qu'instrument de transformation et de déclenchement de l'amélioration de la défense et du respect des droits de l'enfant;
- Coordonner les actions au sein du Mouvement:
 - a. Partager les informations et encourager les plateformes d'échanges
 - b. Promouvoir le renforcement des capacités
 - c. Renforcer les initiatives de plaidoyer basées sur les données et preuves récoltées
 - d. Renouveler et renforcer le concept et la pratique de la participation des enfants
 - e. Encourager les initiatives pour la mobilisation des ressources
 - f. Renforcer les capacités des sections nationales
 - g. Créer et promouvoir les alliances avec les principaux intervenants à l'échelle nationale, régionale et internationale sur des questions spécifiques
 - h. Formuler un plan stratégique pour le Mouvement dans son ensemble, et l'articuler à ~~dans~~



DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL DCI
DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL DEI
DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL DNI
the worldwide movement for children's rights

des contextes régionaux et nationaux

Principales responsabilités

Tous les membres de Défense des Enfants International consacreront des efforts pour adresser quatre priorités clés adoptées par l'AGI pour le travail du Mouvement pour les quatre prochaines années, tout en se focalisant sur des aspects sélectionnés:

- Justice pour les enfants, en incluant la prévention, la protection, la réhabilitation et l'intégration sociale
- Violence contre les enfants, incluant toutes formes d'abus, de violence et d'exploitation, en particulier dans les divers contextes où DEI intervient
- Enfants en situation de migration, dont les enfants migrants, réfugiés, déplacés et d'autres affectés par des situations complexes
- Enfants dans les conflits armés, notamment dans les situations d'après-conflits et de reconstruction de la paix

L'autonomisation et la participation des enfants, l'égalité substantielle entre les sexes et la privation de la liberté resteront des éléments transversaux clés pour l'engagement de DEI entre 2017 et 2021.